

L'hébergement d'urgence accompagne les migrants depuis dix ans

ArmandPatouJournaliste



L'HUDA organisait un moment

convivial

pour ses dix ans.

Bar-sur-Aube. Mercredi, l'Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) organisait un moment convivial pour ses dix ans. L'occasion de dresser le bilan de son action humaine et sociale, alors que son avenir reste suspendu aux réformes prévues d'ici à 2028. Lâcher de ballons, exposition de portraits, moments d'expression : ce mercredi, l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) était réunie à Bar-sur-Aube à l'occasion du dixième anniversaire de l'Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA). Entre l'élan solidaire de 2016 et les futures mutations du réseau national d'ici à 2028, la structure baralbaine reste un acteur important de l'accueil et de l'accompagnement des migrants sur le territoire.

Une histoire née durant la crise des réfugiés

L'implantation de ce dispositif remonte aux années 2015-2016, lorsque l'Europe fait face à une crise migratoire sans précédent, symbolisée par la situation des camps de migrants de Calais (Pas-de-Calais), a rappelé le président de l'AATM. Pour y répondre, l'État crée alors les centres d'accueil et d'orientation (CAO) afin d'offrir un répit, un suivi sanitaire et évaluer la situation administrative des personnes migrantes.

Dès 2016, l'AATM se porte volontaire pour créer ces structures et choisit Vendevre-sur-Barse, Bar-sur-Aube et Aix-en-Othe comme points d'ancrage. À l'époque, la commune accueille la plus grosse jauge du département de l'Aube avec « 32 places initiales », contre 24 à Vendevre-sur-Barse et 24 à Aix-en-Othe. En 2018, les centres d'accueil et d'orientation deviennent officiellement des hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile et fin 2019, la capacité d'accueil de Bar-sur-Aube grimpe à 41 places.

Un ancrage local renforcé en 2020 avec la fermeture du site d'Aix-en-Othe, en raison « des conditions tout à fait déplorables dans lesquelles les migrants ont été accueillis », explique Philippe Contant, président de l'AATM. En 2022, lors de l'arrivée de déplacés ukrainiens, l'association répond de nouveau présent et permet, avec le bailleur social Mon Logis, l'accueil de 25 personnes dans neuf appartements de la cité baralbaine.

Dix ans plus tard, en 2026, l'HUDA compte toujours « 98 places d'hébergement réparties dans l'Aube », comme le précise Magali Prévéc-Martel, responsable de l'HUDA pour Bar-sur-Aube et Vendevre-sur-Barse. Et depuis dix ans, l'intégration de la structure dans le Barsuraubois s'est également consolidée grâce à des partenariats avec les associations locales.

Un profil de résidents qui évolue

Le profil des résidents a lui aussi grandement évolué. « Par rapport à 2016, la plupart des personnes qui arrivent à Bar-sur-Aube sont désormais orientées par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) - Grand Est », souligne Magali Prévéc-Martel. Sur place, les équipes de l'AATM font face à des procédures de plus en plus complexes. Nagnouma Koné, directrice territoriale de l'AATM, rappelle ainsi la spécificité de leur action sur le terrain : « Nos missions sont d'accueillir les personnes qui n'ont pas encore fait de demande d'asile mais aussi d'accueillir les "dublinés". »

À l'HUDA de l'Aube, près de la moitié des personnes accueillies sont aujourd'hui des « dublinés » (voir par ailleurs). Elles se retrouvent donc « en attente de savoir si elles peuvent déposer une demande d'asile en France, ou si elles doivent revenir dans le pays européen où elles ont été enregistrées en premier ».

Malgré la lourdeur des démarches, Magali Prévéc-Martel retient un bilan positif de cette décennie passée à Bar-sur-Aube, jalonnée de belles victoires humaines : « Quelques résidents ont eu un titre de séjour et donc un travail à Bar-sur-Aube. Certains s'installent même » sur le territoire.

Un avenir incertain

Mais l'avenir des HUDA paraît incertain. Après dix ans d'existence, l'hébergement d'urgence s'apprête à vivre une transformation radicale. L'État a fixé un objectif national : transformer l'ensemble des 39 000 places d'HUDA en places de CADA (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) d'ici au 31 décembre 2028. Si la première phase de cette restructuration « débute dès juillet 2026 » pour certaines structures de l'AATM, l'HUDA Aube n'est pas concerné par cette première vague.

Une adaptation d'autant plus complexe que le cadre réglementaire ne cesse de bouger. Pour la responsable de l'HUDA Aube, « cela est difficile de s'y retrouver avec les différents articles de loi qui se succèdent ». L'avenir à court terme soulève d'ailleurs de nouvelles interrogations : en juin prochain entrera en vigueur le Pacte européen sur la migration et l'asile. « On ne sait pas ce qui va changer », concède Magali Prévéc-Martel. ■